



Province de Québec  
Municipalité de Pointe-aux-Outardes

## **AVIS PUBLIC**

### **Aux contribuables de la susdite municipalité**

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Dania Hovington, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil a adopté à sa session ordinaire du 21 janvier 2019, le Règlement numéro 348-18 intitulé :

**« Règlement ayant pour objet de fixer les taux des taxes foncières générales et spéciales et les tarifs de compensation pour les services municipaux en lien avec le budget de l'année financière 2019. »**

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Pointe-aux-Outardes, le 22<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2019.

Dania Hovington  
Directrice générale/secrétaire-trésorière